



RÉFÉRENDUM

NOTRE-DAME-DES-LANDES

Dimanche 26 juin, les électeurs de Loire-Atlantique sont invités à se prononcer, lors d'un référendum, sur le projet du transfert de l'aéroport actuel Nantes-Atlantique, au sud de l'agglomération nantaise, vers le site de Notre-Dame-des-Landes.

La réalisation du futur aéroport est essentielle pour l'avenir du territoire.

C'EST UN ÉQUIPEMENT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE qui répond à des préoccupations majeures de développement durable notamment avec ses deux pistes pour limiter au maximum les nuisances sonores pour les habitants situés à proximité.

Il permettra de mieux connecter notre territoire aux autres capitales européennes. Il contribuera à la création de nombreux emplois, au développement de l'activité économique de ce territoire. Ce transfert va également permettre de soutenir la croissance des filières industrielles qui font la fierté de notre région.

Pour de nombreuses raisons, ce transfert de l'aéroport est utile pour la tranquillité des habitants avec la fin des nuisances sonores, la construction de nouveaux logements à Nantes, Saint-Aignan-de-Grandlieu, Rezé, Bouguenais. Cela permettra ainsi de limiter l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles.

VOTER OUI, C'EST DÉCIDER NOUS-MÊMES DE NOTRE AVENIR, c'est agir pour concilier développement économique et protection de l'environnement.

Grâce à l'action de nos aînés, nous avons la chance de profiter d'une qualité de vie qui rend notre territoire attractif et qui connaît une croissance démographique continue. Nous voulons que cette dynamique s'amplifie et bénéficie à tous !

Pour toutes ces raisons, **NOUS DISONS OUI.**



LA FERMETURE DE L'AÉROPORT DE NANTES-ATLANTIQUE ET LE TRANSFERT À NOTRE-DAME-DES-LANDES

UNE VISION POSITIVE DE L'AVENIR



POUR DES TERRITOIRES DYNAMIQUES ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Si nous vivons aujourd'hui dans un département et une région dynamiques, cela ne s'est pas fait naturellement. Face au risque du déclin, l'Ouest a su rebondir en s'ouvrant sur le monde, en développant ses potentiels. Avec ce référendum, nous avons la possibilité de choisir notre avenir. Équiper nos territoires d'une infrastructure aéroportuaire **À LA HAUTEUR DES ENJEUX ET DE NOS AMBITIONS** aura des retombées pour le développement économique. Dans le but de renforcer et péreniser leurs activités, les représentants et acteurs de cette économie locale sont demandeurs de cette infrastructure.



Tous les grands aéroports sont créateurs d'emplois pérennes : autour de 600 emplois par million de passagers. Et même 3 fois plus si l'on prend en compte les effets sur toute la région !

Pour se développer, les entreprises ont besoin que leurs salariés puissent faire l'aller-retour dans la journée sur des destinations variées en Europe. Notre-Dame-des-Landes c'est, dans un rayon de 1h15, 1,4 million de salariés et 170 000 entreprises.

Un aéroport mieux conçu et plus ouvert sur le monde est une opportunité incroyable en période de crise. Agissons pour soutenir l'industrie aéronautique et ses sous-traitants, dont les capacités d'innovation sont considérables.

Une vision offensive de nos territoires qui ne se limite pas aux seules grandes agglomérations. La future plateforme permettra l'accueil dans le nord-Loire d'entreprises, de salariés et de leurs familles, mais aussi de jeunes formés.

UN TRANSFERT BÉNÉFIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

Notre département, le 2^e en France pour sa surface en eau, le 1^{er} en surface agricole biologique, a d'ores-et-déjà acté la préservation de 17 300 hectares d'espaces agricoles et naturels. Il s'agit du **PLUS GRAND PÉRIMÈTRE DE PEAN* EN FRANCE**, protégeant une vaste zone allant de l'aéroport jusqu'au nord de Nantes. En Loire-Atlantique, 2000 hectares de terres sont consommés chaque année pour le développement des activités humaines. Ce n'est pas le cas à Notre-Dame-des-Landes : dès l'origine, le projet d'aéroport a permis d'éviter l'urbanisation des espaces naturels et agricoles à proximité.



La réalisation de la nouvelle infrastructure concernera seulement 550 hectares. Sûrement pas de quoi y voir la fin de l'agriculture dans notre département !

Le transfert de l'aéroport a été validé par le Grenelle de l'environnement. Le nouvel aéroport sera trois fois moins consommateur en énergie que celui de Nantes-Atlantique.

Le projet prévoit deux pistes pour réduire la pollution rattachée aux décollages et atterrissages, en minimisant les temps de roulages des avions.

Des mesures de compensation importantes : un plan de gestion agro-environnemental a été décidé, pour un coût de 41 M€, soit 10 % du coût de la plateforme seule.



LE 26 JUIN 2016

VOTER OUI,

**C'EST DÉCIDER NOUS-MÊMES
DE NOTRE AVENIR !**

Au nom d'un « dialogue citoyen » renouvelé pour un projet dont le traitement nuit depuis trop longtemps à l'image de notre territoire, le Président de la République a annoncé le 11 février 2016 un référendum local sur la question du transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes.

Le dimanche 26 juin, **C'EST À NOUS QU'APPARTIENT NOTRE DESTIN.**



ALORS LE 26 JUIN,
VOTEZ,

ET FAITES VOTER OUI !

Fédération de Loire-Atlantique du Parti socialiste

1 allée des tanneurs, 44000 Nantes

Tél. : 02 40 20 63 00 Mél. : fede44@parti-socialiste.fr

 [@fede_ps44](https://twitter.com/fede_ps44)  Parti socialiste de Loire-Atlantique

ps44.fr

